

**ASSOCIATION
FRÈRES DES HOMMES**

2 Rue de Savoie
75006 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les membres de l'association FRÈRES DES HOMMES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRÈRES DES HOMMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 mai 2023

SOFIDEM & ASSOCIES SAS

Anne-Catherine LAUFER
Commissaire aux comptes
Associée

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	24 869	24 869		
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 500		9 500	9 500
Constructions	755 561	570 696	184 864	199 394
Installations techniques, matériels et outillages industriels	850	850		77
Autres immobilisations corporelles	373 635	313 423	60 212	27 544
Immobilisations corporelles en cours				4 564
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations	398 254		398 254	42 254
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 242	305	1 937	1 937
Prêts	6 716		6 716	6 716
Autres immobilisations financières	2 365		2 365	2 365
Total I	1 573 992	910 143	663 848	294 350
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	146 795		146 795	80 569
Autres créances	393 777	45 000	348 777	8 496
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 521 657		3 521 657	3 966 306
Charges constatés d'avance	7 914		7 914	5 811
Total II	4 070 143	45 000	4 025 143	4 061 181
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 644 134	955 143	4 688 991	4 355 532
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				



Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	330 157	330 157
Autres réserves		
Report à nouveau	2 723 886	2 740 609
Excédent ou déficit de l'exercice	-315 134	-16 723
Situation nette (sous-total)	2 738 909	3 054 044
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	2 738 909	3 054 044
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	542 597	120 371
Fonds dédiés	1 071 588	833 439
Total II	1 614 185	953 810
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 552	15 752
Total III	4 552	15 752
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101 312	111 975
Emprunts et dettes financières diverses	1 900	1 900
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 288	65 973
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	166 968	147 699
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 877	4 379
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	331 345	331 926
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 688 991	4 355 532
(1) Dont à plus d'un an (a)	86 470	99 416
Dont à moins d'un an (a)	244 875	232 510
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 896	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 492	2 996
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	5 000	156
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 115 438	1 352 853
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	872 675	930 455
Dont Dons manuels	741 122	
Dont Mécénats	13 688	9 200
Dont Legs, donations et assurances-vie	117 865	
Contributions financières		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	11 880	14 947
Utilisation des fonds dédiés	770 548	449 187
Autres produits	125	97
Total I	2 778 158	2 750 691
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	552 856	375 334
Aides financières	522 375	559 442
Impôts et taxes	54 160	59 548
Salaires et Traitements	650 351	633 472
Charges sociales	266 533	265 542
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	29 208	29 336
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	1 008 697	845 098
Autres charges	215	168
Total II	3 084 395	2 767 941
Charges d'exploitation	3 084 395	2 767 941
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-306 237	-17 249
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 480	4 226
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	51	20
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	2 531	4 245
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 262	3 636
Différences négatives de change	820	82
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	4 082	3 718
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 551	527



Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N 31/12/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-307 787	-16 722
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		142 024
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0	142 024
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 813	
Sur opérations en capital		142 024
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	6 813	142 024
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-6 813	-142 024
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	534	
Total des produits (I+III+V)	2 780 689	2 896 961
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 095 823	2 913 684
EXCEDENT OU DEFICIT	-315 134	-16 723
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		165 986
Dons en nature		
Total des produits	0	165 986
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		165 986
Total des charges	0	165 986



COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FRERES DES HOMMES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 4 688 991 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 315 134 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Créé en 1965, Frères des Hommes est une association française non confessionnelle, indépendante de tout parti politique et syndicat.

Face à un système politique, économique et social qui génère inégalités et exclusions, nous nous sommes fixés comme mission d'être acteur de transformation sociale.

En France, Frères des Hommes, association militante, accueille des personnes souhaitant s'engager dans des actions de solidarité internationale et dans des actions contribuant à la transformation sociale.

A l'étranger, Frères des Hommes et ses partenaires accompagnent des populations en situations de vulnérabilités à s'émanciper, grâce des formations techniques et citoyennes et à agir en collectifs.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'article 213-15 mis en place cette année est appliqué rétroactivement sur n-1. Les legs apparaissent pour leur montant net encaissé sur l'exercice. Le détail est apporté dans les explications du compte de résultat, dans le tableau des legs et donations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,7 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

A la clôture, l'engagement pour le départ à la retraite s'élève à 4 552 €.



Faits caractéristiques

Faits caractéristiques de l'exercice

Courant 2022, l'association Frère des Hommes a connu un changement de direction avec une passation.

En février 2022, la Russie a initié une action militaire contre l'Ukraine encore en cours début 2023. Aucun impact direct n'a été mesuré sur l'activité de la société en 2022. Cependant, les mesures restrictives décidées par le conseil de l'Union Européenne eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, peuvent avoir un impact global sur l'économie mondiale, et donc indirectement sur l'activité de la société.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 869			24 869
Immobilisations incorporelles	24 869			24 869
- Terrains	9 500			9 500
- Constructions sur sol propre	755 561			755 561
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	850			850
- Installations générales, agencements aménagement divers	237 773	19 672		257 445
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 592	27 598		116 190
- Emballages récupérables et divers	42 254	356 000		398 254
- Immobilisations corporelles en cours	4 564			
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 139 094	403 270		1 537 800
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	2 242			2 242
- Prêts et autres immobilisations financières	9 081			9 081
Immobilisations financières	11 323			11 323
ACTIF IMMOBILISE	1 175 286	403 270		1 573 992



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 869			24 869
Immobilisations incorporelles	24 869			24 869
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	556 167	14 530		570 696
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	773	77		850
- Installations générales, agencements aménagements divers	215 232	7 174		222 406
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 589	7 428		91 017
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	855 762	29 208		884 970
ACTIF IMMOBILISE	880 630	29 208		909 838



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 557 567 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 716		6 716
Autres	2 365		2 365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	540 571	540 571	
Charges constatées d'avance	7 914	7 914	
Total	557 567	548 485	9 081
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	2 360
Subvention a recevoir - autres	325 805
Total	328 165



Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Réserves	330 157				330 157
Dont générosité du public					
Report à nouveau	2 740 609			-16 722	2 723 886
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 723	16 723		315 134	-315 134
Dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires (Commodat)					
TOTAL	3 054 044	16 723		298 412	2 738 909



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	15 752		11 200		4 552
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	15 752		11 200		4 552
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			11 200		
Financières					
Exceptionnelles			770 548		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 331 345 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 896	1 896		
- à plus de 1 an à l'origine	99 416	12 946	55 884	30 586
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 900	1 900		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 288	56 288		
Dettes fiscales et sociales	166 968	166 968		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 877	4 877		
Produits constatés d'avance				
Total	331 345	244 875	55 884	30 586
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	12 559			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	17 340
Prov.congés payés(brut)	45 518
Rtt	9 343
Prov.charges sur congés	23 022
Provision rtt	4 774
Total	99 997



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d av.	7 914		
Total	7 914		



Notes sur le compte de résultat

Legs et Donation

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	540 091,19
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	-
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés.	-
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	422 226,00
LEGS ET DONATIONS NETS	117 865,19



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Inscription de privilège à hauteur de 190 000 euros , en principal plus d'intérêts, sur l'ensemble immobilier de 4 rue de Savoie 75006 Paris.
Le montant de l'emprunt dû au 31.12.2022 s'élèvent à 99415,99 euros



Comptes de Résultat par Origine et Destination 2022

COMPTE DE RESULTAT PAR
ORIGINE ET DESTINATION

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	863 947,88 €	863 947,88 €	1 286 976,72 €	1 286 976,72 €
Cotisations sans contrepartie	2 492,00 €	2 492,00 €	2 996,00 €	2 996,00 €
Dons, Legs et Mécénat				
<i>Dons manuels</i>	741 122,96 €	741 122,96 €	773 271,95 €	773 271,95 €
<i>Legs, Donations et assurances vies</i>	117 865,19 €	117 865,19 €	508 064,54 €	508 064,54 €
<i>Mécénat</i>				
Autres produits liés à la générosité du public	2 467,73 €	2 467,73 €	2 644,23 €	2 644,23 €
2. Produits non liés à la générosité du public	59 200,33 €	- €	64 413,20 €	- €
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contre partie				
Autres produits non liés à la générosité du public	59 200,33 €	- €	64 413,20 €	- €
3. Subventions et autres concours publics	1 086 993,00 €		1 314 441,45 €	
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	770 548,00 €	- €	231 129,49 €	23 106,62 €
TOTAL	2 780 689,21 €	863 947,88 €	2 896 960,86 €	1 310 083,34 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	1 631 376,02 €	757 871,62 €	1 516 402,03 €	691 950,46 €
Réalisées en France				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	412 351,62 €	256 391,59 €	350 214,68 €	238 344,84 €
<i>Versement à d'autres organismes</i>	12 247,11 €	12 247,11 €	- €	- €
Réalisées à l'étranger				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	702 754,71 €	296 497,41 €	586 611,06 €	253 069,93 €
<i>Versement à d'autres organismes</i>	504 022,58 €	192 735,50 €	579 576,29 €	200 535,69 €
2. Frais de recherche de fonds	308 223,55 €	296 244,15 €	285 870,85 €	258 514,40 €
Frais d'appel à la générosité du public	297 651,90 €	285 672,50 €	267 256,02 €	239 899,57 €
Frais de recherche d'autres ressources	10 571,65 €	10 571,65 €	18 614,83 €	18 614,83 €
3. Frais de Fonctionnement	118 318,53 €	92 536,70 €	94 952,74 €	58 540,17 €
4. Dotation aux provisions et amortissements	29 207,98 €	29 207,98 €	29 336,26 €	29 336,26 €
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 008 697,40 €	3 221,71 €	698 656,93 €	- €
7. Fonds reportés legs à encaisser	- €	- €	288 464,86 €	288 464,86 €
TOTAL	3 095 823,48 €	1 179 082,15 €	2 913 683,67 €	1 326 806,15 €
EXCEDENT OU DEFICIT	315 134,27 €	315 134,27 €	16 722,81 €	16 722,81 €

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	127 200,00 €	127 200,00 €	165 985,71 €	165 985,71 €
Bénévolat	127 200,00 €	127 200,00 €	165 985,71 €	165 985,71 €
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	127 200,00 €	127 200,00 €	165 985,71 €	165 985,71 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales	118 500,00 €	118 500,00 €	135 685,71 €	135 685,71 €
Réalisées en France	115 200,00 €	115 200,00 €	134 400,00 €	134 400,00 €
Réalisées à l'étranger	3 300,00 €	3 300,00 €	1 285,71 €	1 285,71 €
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	5 100,00 €	5 100,00 €	27 000,00 €	27 000,00 €
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	3 600,00 €	3 600,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €
TOTAL	127 200,00 €	127 200,00 €	165 985,71 €	165 985,71 €
EXCEDENT OU DEFICIT	- €	- €	- €	- €



Comptes Emplois Ressources 2022

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	2 022	2 021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2 022	2 021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales	757 871,62	691 950,46	1. Ressources liées à la générosité du public	863 947,88	1 286 976,72
Réalisées en France	256 391,59	238 344,84	Cotisations sans contrepartie	2 492,00	2 986,00
Actions réalisées par l'organisme	12 247,11	-	Dons, legs et mécénats	741 122,86	773 271,85
Versement à d'autres organisations	208 497,41	253 089,69	Dons manuels	117 866,19	508 064,54
Actions réalisées par l'étranger	182 735,09	202 536,69	Legs, donations et assurance-vie		
Versement à d'autres organisations	265 672,50	239 899,57	Mécénats		
Réalisation à l'étranger	236 244,15	258 511,40	Autres ressources liées à la générosité	2 487,73	2 641,23
Frais de recherche de fonds	10 571,65	18 634,63			
Frais de gestion à la générosité du public	92 536,70	58 540,17			
Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	1 146 852,46	1 009 005,03			
TOTAL DES EMPLOIS	2 951 574,64	2 709 960,52	TOTAL DES RESSOURCES	863 947,88	1 286 976,72
Dotations aux amortissements et dépréciations	29 207,98	29 336,26	Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice et legs à encaisser	- 3 221,71	286 464,86	Utilisations de fonds dédiés antérieurs		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 179 082,15	1 328 806,15	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	315 134,27	16 722,81
TOTAL	1 179 082,15	1 328 806,15	TOTAL	1 179 082,15	1 328 806,15

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2 807 338,65	2 824 061,46
Excédent ou insuffisance de la générosité du public	315 134,27	16 722,81
Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 492 204,38	2 807 338,65

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 022	2 021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2 022	2 021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales	127 200,00	165 985,71	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	127 200,00	165 985,71
Réalisation en France	118 500,00	136 685,71	Bénéficiaire	127 200,00	165 985,71
Réalisation à l'étranger	3 300,00	1 285,71	Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	5 100,00	27 030,00	Autres ressources liées à la générosité		
3. Contributions volontaires au fonctionnement	3 600,00	3 360,00	Dons en nature		
TOTAL	127 200,00	165 985,71	TOTAL	127 200,00	165 985,71

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 022	2 021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2 468,74	25 575,36
Utilisation	-	23 106,62
Report	3 221,71	-
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5 690,45	2 468,74



Annexe au CER 2022

1. Informations générales

1.1 Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006 intégrer dans l'annexe des comptes annuels le compte emplois des ressources (CER).

2. Règles et méthodes comptables

L'article 213-15 mis en place cette année est appliqué rétroactivement sur n-1. Les legs apparaissent pour leur montant net encaissé sur l'exercice. Le détail est apporté dans le tableau des legs et donations.

2.1 Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :

Les ressources collectées auprès du public :

- les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

- Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

2.2 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

- 1°) *Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.*
- 2°) *Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.*
- 3°) *Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.*

Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.

Les missions sociales réalisées en France :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
 - Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique ;
 - Les projets d'activité de sensibilisation de l'opinion publique ;

Annexe au CER 2022

- Les rencontres entre partenaires France et Etranger de Frères des Hommes
- Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires ;
- La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet, jeux... ;
- Les activités des sympathisants, équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'étranger :
 - Le financement des programmes d'activités des organisations partenaires ;
 - L'activité de gestion des subventions, concours publics et fonds privés pour le financement des activités des organisations partenaires ;
 - Les interventions directes à l'étranger notamment auprès des organisations partenaires tel que : conseil, formation, organisation, gestion, communication, relation bailleurs... ;
 - Les évaluations, audits, capitalisation, analyses d'impact des activités et projets menés à l'étranger ;
 - L'envoi de bénévoles, volontaires, stagiaires à l'étranger ;
 - Les rencontres entre partenaires France et Etranger de Frères des Hommes.
- Depuis le CER 2014, sont distinguées sur les lignes :
 - « Actions réalisées directement » les sommes engagées et comptabilisées directement par Frères des Hommes.
 - « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes » les subventions accordées et dont la gestion est déléguée aux organisations partenaires de Frères des Hommes.

2.3 Définition des frais de recherche de fonds

2.3.1 Les frais d'appels à la générosité du public

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est lié exclusivement à la collecte de fonds auprès de donateurs privés. Les frais sont ceux engagés pour solliciter les donateurs et légataires potentiels et gérer les dons et legs reçus.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports d'appels publics à la générosité ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers de nouveaux donateurs ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires ;
- Les frais directs de traitement et de gestion des fonds issus de la générosité du public ;
- Les frais de personnel affectés à la réalisation et à la diffusion des supports d'appels publics à la générosité, ainsi qu'au traitement des dons et legs issus de la générosité du public ;
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel et de gestion des fonds issus de la générosité du public.



Annexe au CER 2022

2.3.2 Les frais de recherche des autres fonds privés

Les activités de recherche de fonds privés sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs privés. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces fonds privés et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces fonds.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs liés à l'identification et à la rencontre de financeurs privés ;
- Les frais directs liés à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de fonds privés ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de fonds privés ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche des autres fonds privés.

2.3.3 Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les activités de recherche de subventions et concours publics sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs publics. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces subventions et concours publics et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces subventions.

Les charges comptabilisées sont :

- Les charges directes liées à l'identification et rencontre de financeurs publics ;
- Les charges directes liées à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de subventions et concours publics ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de subventions et concours publics ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche de subventions et concours publics.

3. Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2022, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2021 sur le CER 2021 soit 2 807 338,65€.

4. Compléments d'information relatifs aux ressources

4.1 Tableau de variation des fonds propres

Ces fonds propres correspondent aux apports, affectation et excédents acquis, le tableau ci dessous regroupe les ressources mises à disposition de façon définitive et certaines :



Annexe au CER 2022

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Écarts de réévaluation								
Réserves	330 157	-	-	-	-	-	-	330 157
Report anouveau	2 740 609	- 16 723	- 16 723	-	-	16 723	16 723	2 723 886
Excédent ou déficit de l'exercice	- 16 723					315 134	315 134	- 315 134
Situation nette	3 054 043 €	- 16 723 €	- 16 723 €	- €	- €	298 411 €	298 411 €	2 738 909 €
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	3 054 043 €	- 16 723 €	- 16 723 €	- €	- €	298 411 €	298 411 €	2 738 909 €

4.2 Tableau de variation des fonds dédiés selon la décomposition des missions sociales

	Fonds à engager au 01/01/2022	Utilisation en cours d'exercice 2022	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager le 31/12/2022	Variation des fonds dédiés en 2022
	A	B	C	D=A-B+C	E=-B+C
Missions sociales en France	152 824,68	133 440,15	327 353,71	346 738,24	
Fonds de subvention dédiés	150 355,94	133 440,15	325 805,00	342 720,79	
Autres fonds privés dédiés	-	-	-	-	
Fonds dédiés collectés auprès du public	2 468,74	-	1 548,71	4 017,45	
Missions sociales à l'Etranger	680 614,24	637 107,85	681 343,69	724 850,08	
Fonds de subvention dédiés	680 614,25	637 107,85	679 670,69	723 177,09	
Autres fonds privés dédiés	-	-	-	-	
Fonds dédiés collectés auprès du public	- 0,00	-	1 673,00	1 673,00	
Projet Associatif	-	-	-	-	
Fonds dédiés collectés auprès du public	-	-	-	-	
Total missions sociales	833 438,92	770 548,00	1 008 697,40	1 071 588,32	
Fonds de subvention dédiés	830 970,19	770 548,00	1 005 475,69	1 065 897,88	234 928
Autres fonds privés dédiés	-	-	-	-	0
Fonds dédiés collectés auprès du public	2 468,74	-	3 221,71	5 690,45	3 222

4.3 Tableau des legs, donations et assurance vie



Annexe au CER 2022

PRODUITS		540 091 €
Montant perçu au titre d'assurances vie		
Legs ou donations		540 091 €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		422 226 €
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		422 226 €
SOLDE DE LA RUBRIQUE		117 865 €

5. Compléments d'information relatifs aux emplois

5.1 Ventilation des charges indirectes de fonctionnement et de personnel

Les charges indirectes de personnel sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en valeur, établie à partir des coûts de chaque salarié et de l'estimation des temps passés sur chaque activité.

Les charges indirectes de fonctionnement sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en quantité, établie à partir du nombre de jours passés par chaque salarié sur les différentes activités.

Sont exclues des charges indirectes de fonctionnement celles liées au fonctionnement des instances statutaires (Conseil d'Administration, Bureau et Assemblée Générale)

Ci-dessous les pourcentages utilisés pour la ventilation des charges indirectes en 2022 :

Clés de répartition	Charges indirectes de personnel	Charges indirectes de fonctionnement
FR Actions réalisées directement	30,42%	26,56%
ETR Actions réalisées directement	42,07%	46,50%
Frais AGP	18,33%	18,85%
Frais rech autres fonds privés	0,51%	0,49%
Frais rech sub et concours publics	0,47%	0,24%
Frais de fonctionnement	8,20%	7,35%
Total	100%	100%

5.2 Tableau de passage entre les charges du compte de résultat et les emplois du CROD



Annexe au CER 2022

TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT EST DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalises en France		Réalises à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par organisme	Versements à d'autres organismes	Par organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	114 056,10		279 895,11	2 892,34	117 105,61	1 007,69	37 896,60				522 855,54
Variation de stock											-
Autres charges externes											-
Aides financières											-
Impôts et taxes	16 180,64		22 882,11		10 231,83	513,61	4 371,94				54 160,14
Salaires	197 840,01		273 584,51		119 233,84	6 352,00	53 340,18				650 350,54
Charges sociales	81 061,18		112 006,62		49 027,11	2 600,54	21 837,69				266 533,14
Dotations aux amortissements								29 207,98			29 207,98
Dotations aux provisions											-
Reports en fonds dédiés									1 008 697,40		1 008 697,40
Autres charges	69,92	12 247,11	9 093,93	501 130,24	39,17	1,55	15,26				522 999,89
Charges financières	935,92		2 196,61		664,49	25,98	259,02				4 081,03
Charges exceptionnelles	2 071,33		2 967,49		1 249,26	66,47	558,52				6 813,05
Participations des sociétés au résultat											-
Impôt sur les bénéfices	141,82		248,33		100,68	3,92	39,25				534,00
TOTAL	412 351,62	12 247,11	702 754,71	504 922,58	297 651,90	10 571,65	119 316,53	29 207,98	-	1 008 697,40	3 095 823,48

5.3 Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

1/ En 2014, Frères des Hommes a acheté des locaux sis 4 rue de Savoie, correspondant à des bureaux loués par Frères des Hommes depuis avril 2011, au prix de 190 000 €, financés intégralement par un emprunt au Crédit Coopératif. L'acquisition et son financement ont été votés lors de l'Assemblée Générale du 28-29 juin 2014. La part du capital remboursé en 2022 est de 12 558.86€.

2/ Aucune immobilisation n'a été financée par la générosité du public en 2022

5.4 Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

En 2022, aucune cession n'a été réalisée

5.5 Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2022 = 29 207.98€

6. Autres informations

6.1 Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat valorisé est basé sur le temps d'intervention estimé des bénévoles :
Les heures de bénévolat sont valorisées au coût de 300€/jour.
Le temps passé par les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.

Détail du bénévolat valorisé en 2022 :



Annexe au CER 2022

	Nombre de bénévoles	Nombre de journées	Valorisation jour	Valorisation année 2022
Contributions bénévoles				
<i>Liées aux missions sociales FR:</i>				
Animations des équipes locales bénévoles	6	82	300 €	24 600 €
Mission Accueil	10	50	300 €	15 000 €
Accompagnement des projets Pépins et événements Pépinière	16	132	300 €	39 600 €
Equipe FdH	5	120	300 €	36 000 €
<i>Sous-total Missions sociales Fr</i>				115 200 €
<i>Liées aux activités de recherche de fonds</i>				
Gestion des dons et préparation des appels de fonds	4	17	300 €	5 100 €
<i>Sous-total Recherche de fonds</i>				5 100 €
<i>Liées aux activités au fonctionnement</i>				
Appui vie associative	1	12	300 €	3 600 €
<i>Sous-total Fonctionnement</i>				3 600 €
<i>Liées aux missions sociales ETR :</i>				
Interpètes FpT	9	11	300 €	3 300 €
<i>Sous-total Missions sociales ETR</i>				3 300 €
Total	51	424		127 200 €

